

FICHE DE POSTE : Mission de suivi et gardiennage d'une colonie d'oiseaux marins sur une réserve naturelle associative

Réserve associative de l'île de La Colombière (Baie de Lancieux – Côtes d'Armor)

- Thématique : Environnement
- Durée de la mission : 6 mois (début de la mission : 23 mars 2026)
- Structure d'accueil : Association Bretagne vivante - SEPNB
- Nombre de volontaires recherchés : 2
- Lieu : Réserve associative de La Colombière, Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor)

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Présentation du site

Réserve de l'île de La Colombière (Baie de Lancieux - Côtes d'Armor)

Ce petit îlot de la baie de Lancieux, autrefois utilisé pour l'extraction du granit, est aujourd'hui protégé et suivi pour son intérêt ornithologique, notamment lié à la présence de sternes. L'île est accessible à pied via un cordon de galets qui la relie à l'estran de la pointe du Chevet. Compte tenu de la reproduction des sternes sur l'île, le site bénéficie d'un arrêté de protection de biotope y interdisant l'accès, et toute activité dans un rayon de 100 mètres, du 15 avril au 31 août. Cette réserve associative fait partie des espaces naturels gérés par Bretagne Vivante en partenariat avec les salariés et bénévoles de l'antenne locale de Rance – Emeraude (Saint-Malo). Bretagne Vivante met en place chaque année depuis 1989 un gardiennage quotidien des principales colonies de sternes de Bretagne d'avril à août. Le gardiennage de l'île s'effectue en bateau à marée haute et à pied sur l'estran à marée basse.

Activités de la mission de service civique

Les volontaires en service civique interviendront en soutien et sous la responsabilité des conservateurs de la réserve, en participant aux différentes actions de gestion et aux suivis naturalistes rattachés à de nombreuses missions telles que :

- Participer à la protection de la colonie plurispécifique de sternes (sternes caugek, pierregarin, de Dougall) et des autres oiseaux nicheurs depuis la mer et la terre.
- Participation au suivi de l'activité biologique de la colonie à distance depuis la mer et la terre : phénologie de la reproduction, perturbations naturelles et anthropiques (application de divers protocoles, utilisation de bordereaux de terrain, saisie des données).
- Implication forte dans les missions d'information et de sensibilisation des usagers du littoral et d'incitation au respect de la réglementation (arrêté de protection de biotope interdisant l'accès à l'île dans un périmètre de 100 mètres).
- Participation au suivi de la migration pré et postnuptiale des sternes.
- Participation au contrôle d'oiseaux bagués.

- Contribution aux autres missions naturalistes en lien avec les bénévoles et les salariés référents.
- Participation à des missions communes avec les bénévoles de l'association (organisation de chantiers divers, formation des adhérents à la détermination d'espèces, comptages...).
- Participation à la rédaction d'un rapport d'activités en fin de saison.
- Participation à des missions de lutte (piégeage) contre le rat surmulot (espèce pouvant impacter la nidification des sternes).
- Des missions annexes pourront être proposées sur d'autres sites suivis par l'association.
- Intervention/formation de plusieurs jours sur la colonie de sternes de l'île aux Moutons (Finistère).

Qualités requises :

- Autonomie, capacité à travailler et cohabiter en binôme (logements séparés), sens des responsabilités.
- Sens du détail dans l'observation, rigueur dans la prise de note et la saisie des données.
- Goût pour le travail de terrain, capacité à travailler en horaires décalés (week-ends).
- Sensibilité naturaliste (ornithologie) nécessaire.

Spécificités du poste

- Temps de travail : 28 h/semaine, 5 j/7.
- Indemnité : voir <https://www.service-civique.gouv.fr>
- Possibilité d'hébergement en caravane proche du site (2.3km).

Formations proposées par Bretagne Vivante en amont et durant la mission de service civique :

- Permis mer côtier en début de mission ;
- Protocoles de suivis des colonies (dispensés en début de contrat, indispensables pour pouvoir assurer les missions, les autres formations sont selon opportunités et non obligatoires) ;
- Utilisation d'un appareil photo réflex ;
- Connaissance du fonctionnement d'une réserve et de la gestion de sites naturels ;
- Connaissance du fonctionnement de l'association ;
- Enrichissement des compétences naturalistes et pédagogiques au contact des salariés et des bénévoles ;
- Initiation à l'utilisation des logiciels de cartographie et statistique (QGIS & R);
- Mise à disposition d'une documentation pour compléter ses connaissances ;
- Les objectifs de formation seront à préciser en fonction des souhaits d'orientation professionnelle et des compétences des personnes recrutées.

Les frais inhérents à ces formations sont pris en charge par Bretagne Vivante

Contact :

Lettre de motivation et CV à envoyer jusqu'au le 30 décembre 2025, en indiquant dans l'objet du mail « Gardiennage sternes 2025 » à : Gwilhem Monnet, gwilhem.monnet@bretagne-vivante.org
Les entretiens se tiendront le 6 janvier (à Rennes, possibilité de visio).